

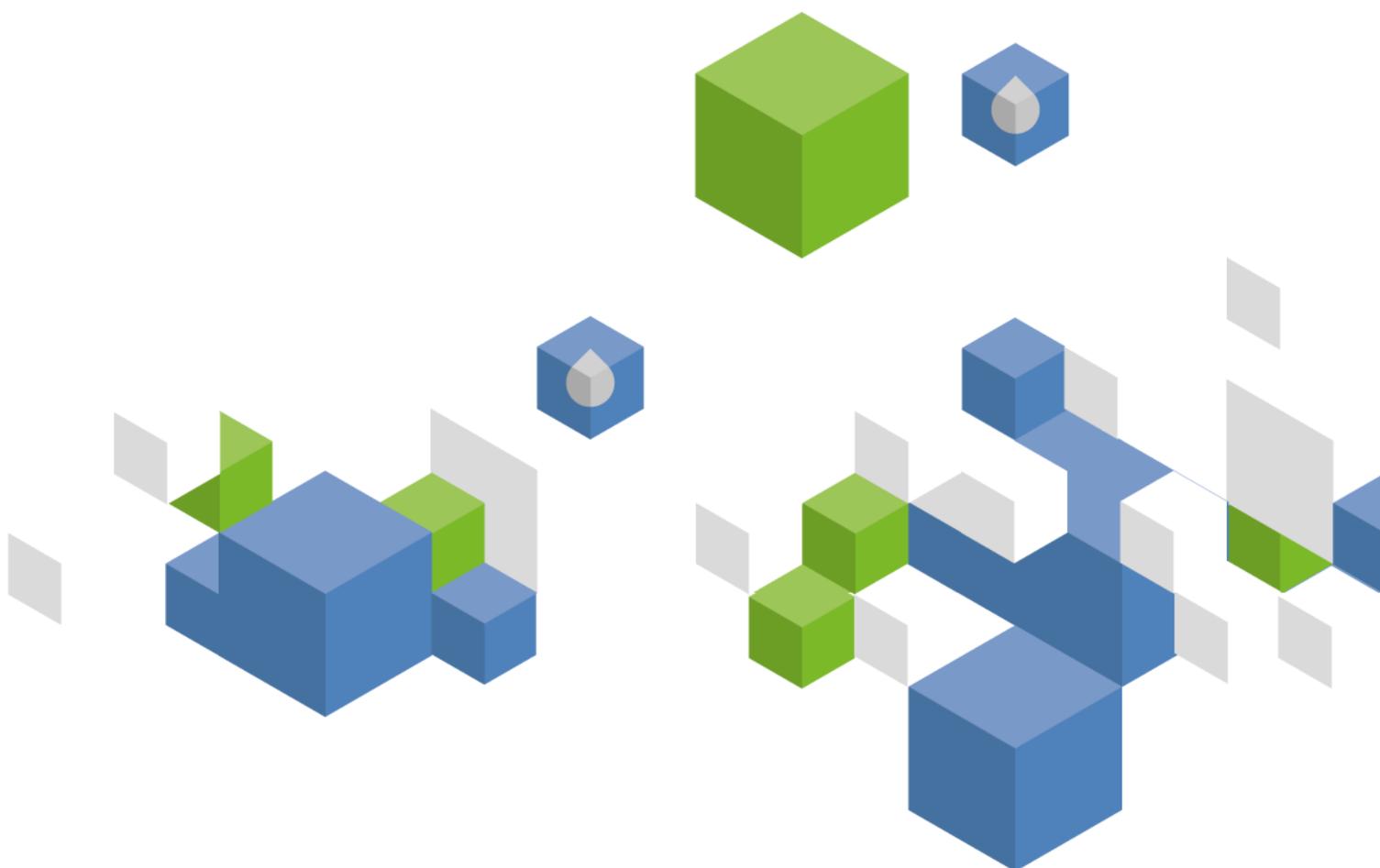


Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

FAO
AQUASTAT
Rapports

Le rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau agricole – Phase 2

Suite du projet de développement d'indicateurs sensibles au genre et leur intégration potentielle dans AQUASTAT, le système mondial d'information sur l'eau



Citation recommandée:

FAO. 2016. Le rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau agricole - Phase 2. Préparé par AQUASTAT, système mondial d'information sur l'eau de la FAO. Rome, Italie.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2016

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Phase 1: résumé du projet et des résultats principaux.....	3
3. Phase 2: présentation des résultats	4
3.1. Algérie.....	4
3.2. Tunisie.....	9
4. Réflexions	13
5. Conclusions et recommandations	15
6. Propositions des indicateurs sensibles au genre, à l'eau et l'agriculture pour AQUASTAT	16
7. Références.....	19

Remerciements

Ce document de travail a été rédigé par Karen Frenken, fonctionnaire principale de la Division des terres et des eaux de la FAO et Directrice du Programme AQUASTAT, et Idil Yalman, consultante experte en genre pour AQUASTAT.

Il fait suite au rapport « Le rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau en général et de l'eau agricole en particulier », qui a été préparé par AQUASTAT en 2014.

Le document est basé sur les rapports nationaux préparés par les consultantes de l'Algérie, Sonia Bellache, et de la Tunisie, Jamila Tarhouni.

Un appui important a été fourni par Patrica Mejías-Moreno, fonctionnaire technique et point de contact pour les questions de parité de la Division des terres et des eaux au Siège à Rome.

1. Introduction

À l'effet de parvenir à un développement soutenable dans le domaine de l'agriculture et d'assurer l'impact durable des programmes et des projets agricoles, il est considéré nécessaire d'incorporer et d'aborder les préoccupations liées au genre.

Cette nécessité devient une condition pour assurer la durabilité des actions de développement, pour que les politiques de développement profitent aux femmes autant qu'aux hommes, et pour que les réalisations associées à la gestion des ressources en eau ne mènent pas de conséquences négatives pour les femmes.

Ainsi, la disposition des données désagrégées selon le genre et la compréhension méticuleuse des rôles, des responsabilités et des besoins différentes des hommes et des femmes dans la production agricole deviennent indispensables quant à l'élaboration des programmes, projets et politiques agricoles qui ont pour objectif d'amener l'égalité entre sexes.

Alors même qu'il y a une progression notable dans le développement des données désagrégées selon le genre dans les statistiques générales, celle-ci reste insuffisante dans les questions liées à la gestion de l'eau agricole. Plus particulièrement, le rapport entre les femmes rurales et la gestion de l'eau agricole est un sujet très rarement abordé dans les études et statistiques disponibles jusqu'à présent.

Suite à ce manque de documentation et de données, la Division des terres et des eaux de la FAO en collaboration avec le bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord de la FAO au Caire et le bureau sous régional pour l'Afrique du Nord à Tunis avait initié le projet «Phase 1», nommé «Le rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau en général et de l'eau agricole en particulier», dans le but de développer des indicateurs sensibles au genre et de les intégrer dans la base de données AQUASTAT – le système mondial d'information sur l'eau de la FAO.

La démarche principale de ce projet «Phase 1» a été auparavant d'étudier les liens entre les thèmes majeures – le genre, l'eau et l'agriculture – dans trois pays: l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Cette première démarche a ensuite contribué au développement d'un cadre méthodologique pour pouvoir formuler des indicateurs sensibles au genre qui pourront servir plusieurs parties prenantes comme des décideurs politiques, des chargés de projets, des professionnels dans le domaine de développement.

Ces efforts sont substantiellement mis en place afin de provoquer la désagrégation systématique des données d'enquêtes nationales selon le genre et d'élever la capacité des institutions qui pourraient poursuivre la collecte de ces données.

Dans la continuation du projet «Phase 1», deux autres études ont été faites, en Algérie et en Tunisie, dans l'intention d'approfondir les points d'intérêts qui n'ont pas pu être explorés intégralement en premier lieu. Nous allons considérer ces études sous le nom «Phase 2», pour lesquelles les objectifs principaux ont été les suivants:

- a) Analyser le cadre politique et législatif concernant les questions de genre liées à l'agriculture, et plus particulièrement à l'eau;
- b) Identifier les institutions, agences et services nationaux concernées par les statistiques sensibles au genre dans la gestion de l'eau agricole;
- c) Compiler les sources de données et statistiques ventilées par sexe dans le domaine de l'agriculture et la gestion de l'eau;
- d) Identifier les limites et lacunes en matière de disponibilité des données et statistiques ventilées par sexe dans le domaine de l'agriculture et la gestion de l'eau.

Ainsi, ce rapport va présenter dans un premier temps le résumé et les résultats du projet «Phase 1» (chapitre 2), et ensuite les résultats des études de la «Phase 2» dans un deuxième temps (chapitre 3). Enfin, une troisième partie va être consacrée aux réflexions faites sur les résultats des études «Phase 2» (chapitre 4). En dernier, une conclusion et recommandation générale avec des propositions pour la progression des questions de genre liées à l'eau agricole va y figurer (chapitre 5). Dans le chapitre 6 se trouvera la liste encore actuelle des indicateurs sensibles au genre, eau et agriculture qui ont été proposés dans le rapport du projet «Phase 1», pour leur intégration potentielle dans la base de données AQUASTAT.

2. Phase 1: résumé du projet et des résultats principaux

Le rapport du projet «Phase 1», intitulé «Le rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau en général et de l'eau agricole en particulier», a été rédigé afin de présenter les résultats du projet pilote réalisé en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Ce projet «Phase 1», a été mis en place pour pouvoir développer des indicateurs sensibles au genre à propos du rôle des femmes vis-à-vis de la gestion de l'eau agricole.

Étant un petit projet pilote avec des ressources limitées, cette étude élaborée n'a pas eu l'opportunité de collecter des données ventilées par sexe au niveau national, sur les sujets reliées à l'eau et l'agriculture en générale. Conséquemment, les données collectées sous cette étude n'ont pas pu être inclus dans la [Base de Données Principale d'AQUASTAT](#), qui évidemment contient des données nationales.

Néanmoins, le projet «Phase 1» a joué un rôle important dans la réflexion à faire pour lancer des indicateurs sensibles au genre dans le domaine de l'eau et de l'agriculture.

Une reprise du rapport «Phase 1» se trouve ci-dessous dans l'objectif de récapituler les conclusions principales (FAO, 2014: page 37):

- ◆ Les femmes jouent un rôle crucial dans le fonctionnement de l'agriculture irriguée et participent dans les activités liées à l'irrigation;
- ◆ Le niveau d'éducation des femmes productrices est très bas dans la majorité des sites enquêtés;
- ◆ Il y a un décalage entre ce que les femmes font comme travail et leurs accès à la propriété, aux crédits et aux associations des usagers d'eau;
- ◆ Les programmes de développement ne bénéficient pas tout le monde d'une manière égalitaire, notamment au sein de la famille;
- ◆ La situation défavorable des femmes est due à sa situation sociale qui limite sa participation à la vie active et à la prise de décision;
- ◆ La participation des femmes dans l'agriculture est très différente d'un pays à un autre. Il y a l'exemple du grand périmètre du Hamiz en Algérie (ne faisant pas partie de cette étude) où les femmes ne travaillent pas du tout dans le domaine de l'agriculture;
- ◆ La femme participe surtout dans les décisions concernant le choix des cultures ou des élevages;
- ◆ Il y a une forte constatation de l'absence des femmes dans les associations et organisations d'eau.

Finalement, le projet «Phase 1» fait aussi la remarque qu'il y a un grand manque au niveau national des données sur le thème de l'agriculture et le genre, et plus spécifiquement sur l'eau agricole et le genre. Comme ces données sont très souvent manquantes, dans une deuxième phase des études en Algérie et en Tunisie ont été faites pour pouvoir explorer les questions de genre liées à l'agriculture et à l'eau aux niveaux législatifs, institutionnels et donc nationaux, afin d'identifier clairement les lacunes dans ces domaines.

3. Phase 2: présentation des résultats

Dans le cadre des deux études faites en Algérie (FAO, 2015a) et en Tunisie (FAO, 2015b), toutes sortes d'informations relatives aux sujets genre, eau et agriculture au niveau national ont été rassemblées par des consultantes de chaque pays: sur les projets agricoles, leur financement et leurs bénéficiaires, l'éducation de la population rurale, les actions visant l'intégration des femmes dans les activités agricoles, etc. Dans cette partie, seulement une sélection de données va être présentée à cause de la nature incomplète ou insuffisante des données fournies. Éventuellement, ceci nous donne dès le départ une idée de l'existence et de la disponibilité des données statistiques fiables.

3.1. Algérie

L'Algérie est située au nord-ouest de l'Afrique sur la côte Méditerranéenne. Elle possède une superficie de presque 2.4 millions de km², ce qui en fait le pays le plus étendu du continent. En 2013, sur les 41.4 millions d'ha de superficie agricole, les terres cultivées ne représentaient qu'environ 8.4 millions d'ha essentiellement concentrés dans la région du nord, où environ 60 pour cent de la population est concentrée. L'Algérie compte en 2014 environ 39.9 millions d'habitants et connaît une forte urbanisation: la population est rurale à 25 pour cent contre 41 pour cent dix ans plus tôt (FAO, 2015c). En 2014, l'indice du développement humain classe l'Algérie 83 parmi les 188 pays dont l'information est disponible, l'indice d'inégalité de genre classe l'Algérie 85 parmi les 155 pays dont l'information est disponible (PNUD, 2015).

La part de l'agriculture reste stable dans la croissance économique nationale depuis les années 1980, mais est très variable d'année en année car très dépendante des conditions climatiques et en particulier des précipitations. La production agricole pluviale étant très variable du fait de l'irrégularité des précipitations, l'état a donné la priorité au développement de l'irrigation, en particulier depuis les années 2000. Ainsi en 2012, l'Algérie dispose d'un taux d'irrigation de ses terres parmi les plus importants du continent (plus de 14.5 pour cent des superficies cultivées contre seulement 5.2 pour cent pour l'ensemble de l'Afrique).

La collecte de l'eau, et plus rarement l'irrigation, est l'un des deux volets d'actions des diverses agences nationales d'investissements spécifiquement dirigés vers les femmes rurales; l'autre concerne les petits élevages, en particulier l'apiculture et l'élevage avicole fermier. Cependant les femmes sont majoritairement absentes dans la gestion de l'eau, bien qu'elles en soient les principales usagères, et ce malgré l'importance de leur mobilisation pour améliorer la gestion de l'eau (FAO, 2014).

En Algérie, les acteurs principaux concernés par le développement rural et plus spécifiquement par la gestion de l'eau agricole ont été identifiés comme suit:

- ♦ Le Ministère des ressources en eau (MRE), l'administration de l'hydraulique agricole y est rattachée, élabore et met en place les politiques nationales de l'eau. Ses principales directions concernées par l'irrigation sont:
 - Direction des études et des aménagements hydrauliques (DEAH);

- Direction de la mobilisation des ressources en eau (DMRE);
- Direction de l'hydraulique agricole (DHA) qui comprend:
 - o Sous-direction des grands périmètres (SDGP);
 - o Sous-direction de la petite et moyenne hydraulique (SDPMH);
 - o Sous-direction de l'exploitation de l'hydraulique agricole (SDEHA).

Les organisations suivantes sont également sous la tutelle du MRE:

- L'Office nationale de l'irrigation et de drainage (ONID), est responsable de la gestion des périmètres d'irrigation de l'état et des collectivités locales, ainsi que de l'efficacité hydraulique de ces périmètres;
 - L'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH), est chargée d'étudier et évaluer les ressources en eaux et sols irrigables;
 - L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), chargée de mobiliser et transférer les ressources en eau;
 - L'Institut national des sols de l'irrigation et du drainage (INSID);
 - Les Directions des ressources en eau de wilaya (DREW), sont des structures au des 48 wilayas du pays.
- ♦ L'Algérienne des eaux (ADE) créée en 2001, est chargée d'assurer, sur tout le territoire national, la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau potable et industrielle;
 - ♦ L'Office national de l'assainissement (ONA), créé lui aussi en 2001, est chargé d'assurer la protection de l'environnement hydrique et la mise en œuvre de la politique nationale d'assainissement en concertation avec les collectivités locales;
 - ♦ Le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR) a comme une de ses missions principales de concevoir et mettre en œuvre une politique et des outils spécifiques au développement rural;
 - ♦ La Chambre nationale de l'agriculture (CNA) coordonne les échanges entre les institutions impliquées dans le domaine de l'agriculture. De plus, cette chambre nationale est responsable de rendre disponible une base de données sur les exploitations agricoles en Algérie. Elle met en place une base de données des exploitations agricoles et constitue des centres d'information et d'animation destinés aux agriculteurs et aux opérateurs économiques;
 - ♦ Le Ministère de la solidarité nationale et de la famille et de la condition féminine (MSNFCE) conduit un programme pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, nommé « Al-Insaf », qui fait intervenir 13 institutions nationales et 7 agences des Nations Unies pour sa mise en œuvre. Dans le rapport final du programme, l'établissement des données ventilées par sexe en Algérie est essentiellement favorisé, aussi bien que l'intégration des questions liées au genre dans l'élaboration des politiques et des programmes. Le programme « Al-Insaf » promeut considérablement l'amélioration de la disponibilité des données ventilées par sexes et la mise en place des études qui ont pour objectif de collecter ces données (SEPS/MSNFCE/PNUD, 2013);
 - ♦ Le Conseil national de la famille et de la femme en Algérie agit comme un intermédiaire assurant la communication, la coordination et l'évaluation pour toutes les activités concernant la famille et la femme. Ce conseil est responsable de s'engager dans des études et des recherches à propos de la famille et la femme en Algérie, avec la participation des

représentants de différents ministères, dont du MADR, de l'office national de statistiques et plusieurs d'autres;

- ♦ L'Association nationale femme et développement rural (ANFEDR) vise à assurer l'intégration de la femme rurale dans le processus de développement rural;
- ♦ Le Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels (MFEP) organise depuis l'année 2008, une conférence sur la formation et l'accompagnement des femmes pour le progrès économique et social en Algérie. Plusieurs thématiques sont abordées pendant ces conférences dont l'alphabétisation et l'accompagnement de la femme rurale.

La pollution des ressources en eau acquiert des proportions inquiétantes, notamment dans le nord où se trouve la plus grande partie de ces ressources. L'insuffisance des ressources en eau et la surexploitation des eaux souterraines, notamment par la PMH dont le développement s'est encore accru ces dernières années, sont les principaux impacts environnementaux de l'irrigation (FAO, 2015c).

Conséquemment, il serait utile d'adopter une approche inclusive afin d'améliorer la gouvernance des ressources naturelles qui minimiseront d'avantage l'ampleur du processus de dégradation des ressources naturelles, et assureront la soutenabilité de ces ressources.

La connaissance de ces institutions et de leurs fonctions nous permet de déterminer les établissements compétents qui, lorsqu'il est nécessaire, pourraient potentiellement disposer des capacités pour assurer cette approche inclusive dans la gouvernance des ressources naturelles et pourraient de même poursuivre la recherche sur les questions de genre liées à la gestion de l'eau agricole.

Ces institutions ont, à tous niveaux, des programmes, projets et recherches qui pourraient concrètement être des sources de collection des données ventilées par sexe dans le domaine de la gestion de l'eau agricole.

Ainsi que récemment, le MADR a débuté le programme de « La Politique du renouveau agricole et rural (PRAR) », qui a pour objectif de moderniser les techniques administratifs dans le domaine de l'agriculture, la formation et la recherche, en renforçant les capacités humaines et en de l'assistance technique. Dans ce programme de PRAR deux projets se déroulent, nommés «Projet de proximité de développement rural intégré» (PPDRI) et «Projet de proximité de lutte contre la désertification» (PPLCD). Ces deux projets visent spécifiquement à préserver les ressources naturelles d'une manière durable à travers l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la promotion de la femme rurale et de son rôle lié à ces sujets. Dans le cadre des PPDRI, plusieurs projets études au niveau local des wilayas ont été déroulés, qui ont adoptées une approche intégrant le genre permettant d'identifier des actions spécifiques façonnées aux besoins différentes des catégories sociales variées. Les résultats des PPDRI ont montrés que l'adoption d'une stratégie participative qui inclue les femmes améliore effectivement la gouvernance locale.

D'après le rapport final du programme «*Al-Insaf*», il ne se trouve aucune politique ou législation en Algérie qui restreint ou bannit l'opportunité des femmes à acquérir ou posséder de la terre et leur droit à l'héritage dans ce termes (SEPS/MSNFCF/PNUD, 2013). Pour que les femmes rurales exercent leurs activités agricoles d'une meilleure manière, des actions qui promeuvent leur

participation sont organisées pour sensibiliser et informer la population agricole. Ainsi, la CNA comporte une section «Femme rurale» qui a pour objectif de souligner le rôle des femmes dans le développement rural et la production agricole et de collaborer avec de multiples associations de femmes rurales pour pouvoir identifier leur besoins relatives à leurs activités agricoles.

Par la suite, trois tableaux préparés dans le cadre de l'étude nationale qui contiennent des données au niveau national sont présentés (FAO, 2015a).

TABLEAU 1
La répartition de la population agricole en Algérie en 2014

Type de main d'œuvre	Femmes (effectif)	Femmes (%)	Hommes (effectif)	Hommes (%)	Total (effectif)	Total (%)
Main d'œuvre permanente	112 279	5.7	1 870 788	94.3	1 983 067	100
dont exploitants	49 814	4.5	1 065 728	95.5	1 115 542	100
dont co-exploitants	44 207	9.6	415 194	90.4	459 401	100
dont ouvriers permanents	18 258	4.5	389 866	95.5	408 124	100
Main d'œuvre saisonnière	376 571	14.1	2 303 124	85.9	2 679 695	100

Source: MADR – Direction des statistiques agricoles et des systèmes informatiques, 2014

D'après le tableau ci-dessus, les hommes représentent la majorité de la main d'œuvre agricole permanente soit 94.3 pour cent contre 5.7 pour cent des femmes dans cette même rubrique. Cette grande différence est légèrement réduite quant à la main d'œuvre agricole saisonnière: 85.9 pour cent de la main d'œuvre saisonnière sont des hommes, contre 14.1 pour cent de femmes.

TABLEAU 2
La répartition des exploitations agricoles en Algérie ventilées par genre et par wilaya en 2014

Wilaya	Femmes (effectif)	Femmes (%)	Hommes (effectif)	Hommes (%)	Total (effectif)	Total (%)
Adrar	3 072	9.9	28 014	90.1	31 086	100
Chlef	716	3.3	20 966	96.7	21 682	100
Laghouat	476	2.7	17 275	97.3	17 751	100
Oum El Bouaghi	643	3.1	19 805	96.9	20 448	100
Batna	639	2.1	29 380	97.9	30 019	100
Bejaia	443	1.8	24 716	98.2	25 159	100
Biskra	2 872	6.5	41 605	93.5	44 477	100
Bechar	2 457	15.2	13 715	84.8	16 172	100
Blida	683	5.2	12 370	94.8	13 053	100
Bouira	1 182	6.5	17 126	93.5	18 308	100
Tamanrasset	5 104	22.7	17 412	77.3	22 516	100
Tebessa	728	3.0	23 940	97.1	24 668	100
Tlemcen	1 313	3.0	42 293	97.0	43 606	100
Tiaret	2 366	6.4	34 549	93.6	36 915	100
Tizi Ouzou	1 975	4.5	42 291	95.5	44 266	100
Alger	233	2.6	8 676	97.4	8 909	100
Djelfa	230	2.1	10 832	97.9	11 062	100
Jijel	446	3.4	12 598	96.6	13 044	100
Setif	573	2.0	28 118	98.0	28 691	100
Saida	920	5.4	16 215	94.6	17 135	100
Skikda	570	3.2	17 313	96.8	17 883	100
Sidi Bel Abbas	1 504	6.1	23 037	93.9	24 541	100
Annaba	208	6.2	3 161	93.8	3 369	100
Guelma	589	4.4	12 747	95.6	13 336	100
Constantine	472	7.0	6 257	93.0	6 729	100

Medea	570	2.4	23 595	97.6	24 165	100
Mostaganem	1163	4.8	22 842	95.2	24 005	100
M'Sila	870	2.5	34 011	97.5	34 881	100
Mascara	1 160	3.6	30 834	96.4	31 994	100
Ouargla	1 034	4.7	21 025	95.3	22 059	100
Oran	697	7.7	8 326	92.3	9 023	100
El Bayadh	329	1.7	19 316	98.3	19 645	100
Illizi	543	14.3	3 259	85.7	3 802	100
Bordj Bouarreredj	243	3.0	7 973	97.0	8 216	100
Boumerdes	622	2.1	28 549	97.8	29 171	100
El Tarf	828	7.6	10 086	92.4	10 914	100
Tindouf	373	11.6	2 837	88.4	3 210	100
Tissemsilt	675	6.1	10 344	93.9	11 019	100
El Oued	3 626	9.2	35 769	90.8	39 395	100
Khenchela	1 104	4.6	22 811	95.4	23 915	100
Souk Ahras	332	4.0	7 980	96.0	8 312	100
Tipaza	558	3.7	14 424	96.3	14 982	100
Mila	612	3.7	16 059	96.3	16 671	100
Ain Defla	693	2.9	23 110	97.1	23 803	100
Naama	622	4.3	13 849	95.7	14 471	100
Ain Temouchent	808	6.4	11 916	93.7	12 724	100
Ghardaia	527	3.8	13 321	96.2	13 848	100
Relizane	690	4.1	15 939	95.9	16 629	100
Total	49 093	5.1	922 586	95.0	971 679	100

Source: MADR/CNA, 2014

D'après le tableau ci-dessus, dans l'ensemble des 48 wilayas en Algérie, les exploitations agricoles sont inégalement réparties entre les deux sexes, d'où 95 pour cent pour les hommes et 5 pour cent pour les femmes. Le moins d'inégalités dans la répartition des exploitations agricoles se trouvent dans les wilayas du sud de l'Algérie. Malheureusement nous n'avons pas une explication pour ces faits, mais il pourrait être intéressant d'étudier ces disparités géographiques. Notamment, dans la wilaya de Tamanrasset 77.3 pour cent des exploitations sont gérées par les hommes et 22.7 pour cent sont gérées par les femmes. Au contraire, le plus d'inégalités se trouvent dans la wilaya d'El Bayadh dans le nord-ouest, où 98.3 pour cent des exploitations agricoles sont gérées par les hommes et seulement 1.7 pour cent sont gérées par les femmes.

TABLEAU 3

La répartition des exploitations agricoles en Algérie ventilées par classe d'âges en 2015

Age	Femmes (effectif)	Femmes (%)	Hommes (effectif)	Hommes (%)	Total (effectif)	Total (%)
18 à 35 ans	6 333	3.8	159 227	96.2	165 560	100
36 à 50 ans	12 927	4.4	279 197	95.6	292 124	100
51 à 65 ans	13 871	5.3	246 942	94.7	260 813	100
Plus 65 ans	15 844	6.3	234 153	93.7	249 997	100
Total	48 975	5.1	919 519	94.9	968 494	100

Source: MADR, 2015

Les données de ce tableau montrent que l'inégalité de la répartition des exploitations agricoles en Algérie reste majestueuse au total. Néanmoins, le tableau affirme que le pourcentage des femmes qui gèrent des exploitations agricoles augmente avec l'âge. Notamment, les femmes âgées de 18 à 35 ans représentent 3.8 pour cent des gérantes, contrairement aux femmes qui ont plus de 65 ans qui représentent 6.3 pour cent des gérantes d'exploitations agricoles.

Malheureusement il n'était pas possible d'avoir des tableaux montrant des données désagrégées selon le genre plus spécifiquement relatives à l'eau. Afin d'avoir plus d'informations sur l'Algérie, visiter la page [AQUASTAT Algérie](#).

3.2. Tunisie

La Tunisie est située au nord de l'Afrique entre l'Algérie à l'Ouest et la Libye à l'Est, et possède 1 300 km de côte sur la mer Méditerranée. Le pays a une superficie totale de 163 610 km². Presque 70 pour cent de la superficie totale sont de sols aptes à porter de la végétation, mais cette superficie est en légère décroissance par l'expansion des centres urbains et des zones humides artificielles (barrages) et par la progression de la désertification. À l'inverse, elle est étendue par l'aménagement de nouveaux périmètres irrigués sur des sols désertiques (FAO, 2015d).

La population totale de la Tunisie est estimée à 11 millions d'habitants en 2014. La population est rurale à 33 pour cent contre 60 pour cent dans les années 1960. En 2014, l'indice du développement humain classe la Tunisie 96 parmi les 188 pays dont l'information est disponible, l'indice d'inégalité de genre classe la Tunisie 48 parmi les 155 pays dont l'information est disponible (PNUD, 2015).

La part de l'agriculture dans la croissance économique nationale tend à diminuer lentement au bénéfice des services. En 2013, le secteur agricole représentait 8.7 pour cent du PIB (contre 10.4 pour cent dix ans plus tôt) et occupait 19.6 pour cent de la population active (23 pour cent en 2003). La Tunisie dispose d'une superficie cultivée par habitant parmi les plus élevées d'Afrique (environ 477 ha pour 1000 habitants en 2013), et le taux d'irrigation de ces terres est également l'un des plus importants du continent (plus 9 pour cent contre 5.2 pour cent en Afrique). L'agriculture pluviale est contrainte en Tunisie par l'aridité du climat, l'irrégularité des précipitations et la dégradation de la qualité des sols due à l'érosion (FAO, 2015d).

L'étude de la «Phase 1», réalisée dans les périmètres de Diarr Hojje et Nadhour, montre que le développement de l'irrigation résulte en une surcharge de travail pour les femmes (FAO, 2014). L'adoption de nouvelles techniques d'irrigation, telle que le système goutte à goutte, a néanmoins des effets positifs puisqu'elle permet d'éviter les travaux de confection des planches et des rigoles. Dans les sites concernés, les femmes enquêtées indiquent clairement (33/40 et 6/10 respectivement) que ce système d'irrigation réduit la pénibilité de leur travail. Les femmes font toutes les tâches liées à l'irrigation en partage avec leurs maris; elles sont particulièrement sensibles aux économies d'eau en évitant tout gaspillage. Contrairement aux autres sites d'enquêtes de cette étude située en Algérie et au Maroc, les femmes des périmètres de Diarr Hojje et Nadhour prennent toutes les décisions concernant l'exploitation lorsqu'elles en sont le chef, voire même si leur mari l'est. Par conséquent, elles sont également membres d'association d'irrigants.

En Tunisie, les acteurs principaux concernés par le développement rural et plus spécifiquement par la gestion de l'eau agricole ont été identifiés comme suit:

- ♦ Le Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (MARHP) a comme une de ses missions principales de promouvoir la conservation et la meilleure utilisation des ressources naturelles, de réaliser des actions pour la mise en valeur et la protection des ressources en eau et des terres irriguées, et de conduire des recherches à propos de ces sujets.
- Au sein du MARHP, les directions générales les plus importantes s'occupant directement de l'eau au niveau national sont (FAO, 2015d):
- La Direction générale des ressources en eau (DGRE), chargée de l'évaluation, de la protection et du suivi des ressources en eau;
 - La Direction générale des barrages et des grands travaux hydrauliques (DGBGTH), dont les principales activités sont la construction des barrages et des grands aménagements hydrauliques, l'exploitation et la gestion des grands barrages;
 - La Direction du génie rural et de l'exploitation des eaux (DGREE) est chargée de réaliser des études pour la formulation des politiques concernant l'exploitation des eaux.
 - La Direction générale de l'aménagement et de la conservation des terres agricoles (DGAETA), chargée de l'élaboration des études d'aménagement des bassins versants ainsi que le suivi et le contrôle de l'exécution des projets de conservation des eaux et du sol;
 - Le Bureau de Planification et des Équilibres Hydrauliques (BPEH);
 - Le Bureau d'appui à la femme rurale est aussi rattaché au MARHP.
- ♦ Les Commissariats régionaux au développement agricole (CRDA) remplissent les missions de gestion des ressources en eau, et en particulier l'aménagement et la gestion des périmètres publics irrigués au niveau régional.
 - ♦ Le Centre national des études agricoles (CNEA).
 - ♦ L'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI) a pour mission de collecter, d'analyser et de diffuser des données au niveau national dans les secteurs liés à l'agriculture, la pêche et l'eau.
 - ♦ Institut national des statistiques (INS).
 - ♦ L'Institution de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles (IRESA).
 - ♦ L'Institut national agronomique de Tunis (INAT).
 - ♦ Les Groupements de développement agricole (GDA) agissent au niveau régional/local.
 - ♦ L'Agence de la vulgarisation et de la formation agricole (AVFA) met en place, coordonne et évalue les activités dans le domaine de l'agriculture.

Comme dans le cas de l'Algérie, les analyses actuelles en Tunisie démontrent que les ressources en eau deviennent de plus en plus rares et fragiles. Cependant l'adoption d'une approche inclusive permettra d'améliorer la gouvernance des ressources naturelles qui minimiseront d'avantage l'ampleur du processus de dégradation des ressources naturelles, et assureront la soutenabilité de ces ressources.

Ainsi, il est important de connaître les institutions qui potentiellement seront capables de faire des études sur les questions de genre liées à la gestion de l'eau agricole. Comme les institutions ci-dessus ont, à tous niveaux, des programmes, projets et recherches, elles pourraient être des

acteurs importants dans la collection des données ventilées par sexe dans le domaine de la gestion de l'eau agricole et contribuer à la formation de meilleures politiques pour la gestion des ressources en eau.

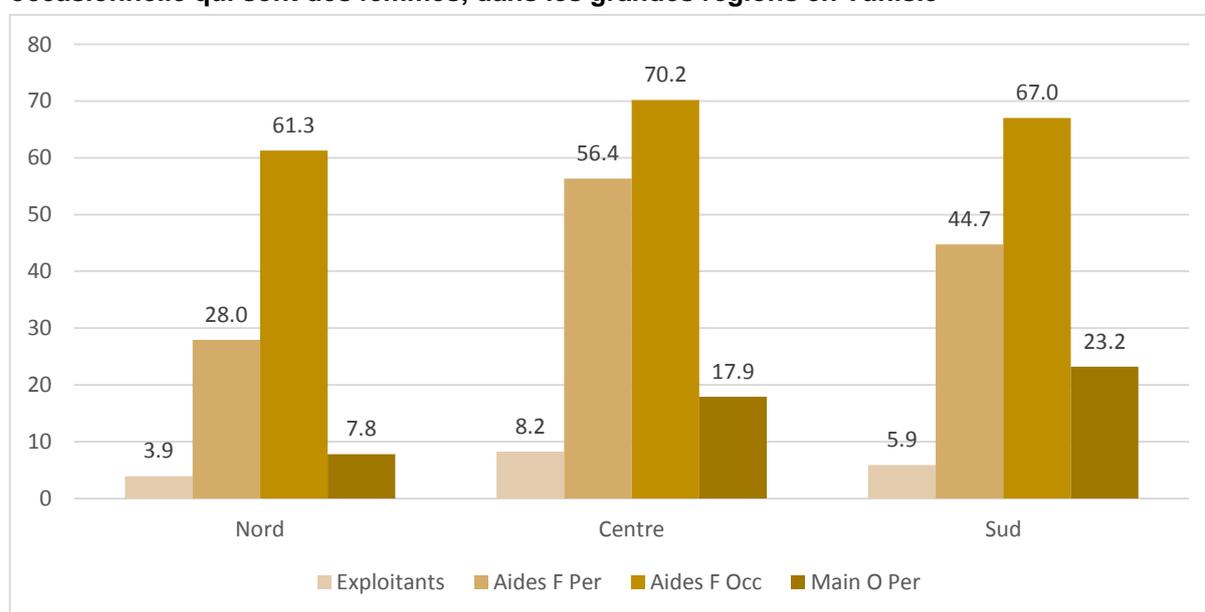
Par exemple, le MARHP a lancé, de l'année 2013 à 2015, le projet intitulé « Promotion des GDA et encouragement des femmes à participer au développement rural durable ». L'une des missions principales de ce projet a été de progresser la participation des femmes au sein des GDA en Tunisie, pour qu'elles soient incluses d'avantage dans les domaines de l'environnement et des ressources naturelles.

Pour continuer, d'après le document intitulé «Le Profil Genre de la Tunisie», préparé en 2014 avec la contribution de l'Union européenne et le Gouvernement de la République tunisienne, 57.9 pour cent des aides familiales permanentes sont des femmes. Ces femmes sont souvent peu rémunérées car elles travaillent dans la petite agriculture domestique. Ensuite, seulement 6.4 pour cent des exploitants agricoles en Tunisie sont des femmes. Quant aux femmes qui détiennent des titres de propriétés foncières ce pourcentage est de 4 pour cent au total. Même si au niveau de la législation les femmes ne sont pas exclues de la possession des titres de propriétés foncières, dans la réalité elles abandonnent «leur part d'héritage à leurs frères contre des dédommagements financiers ou, dans le cadre du mariage, la propriété revient, dans 85 pour cent des cas, à l'homme» (UE, 2014).

En effet, quelques données variées qui ont été ventilées par sexe vont être présentées.

TABLEAU 4

Pourcentage des exploitants, aides familiales permanentes ou occasionnelles et main d'œuvre occasionnelle qui sont des femmes, dans les grandes régions en Tunisie



Source: Statistiques de la campagne agricole 2011-2012

D'après le graphique ci-dessus, dans la région du centre 70.2 pour cent des aides familiales occasionnelles dans le travail agricole sont des femmes, dans la région sud 67.0 pour cent et dans la région nord 61.3 pour cent. En ce qui concerne les aides familiales permanentes les femmes

représentent 56.4 pour cent dans le centre de la Tunisie. Ce qui est significatif dans le graphique ci-dessus, c'est que peu d'exploitants sont des femmes (entre 4 et 8 pour cent du total, dépendant de la région) et main d'œuvre permanente (entre 8 et 23 pour cent du total), ce qui sont des chiffres beaucoup plus faibles par rapport aux femmes qui travaillent en tant qu'aides familiales permanentes et occasionnelles, qui constituent entre 28 et 45 pour cent et 61 et 70 pour cent respectivement.

En général, les femmes travaillent essentiellement comme main d'œuvre temporaire. Au niveau national, environ 13 pour cent de la main d'œuvre permanente sont des femmes, contre 42 pour cent de la main d'œuvre occasionnelle et 64 pour cent des aides familiales occasionnelles.

Selon les mêmes statistiques de la campagne agricole 2011-2012, parmi l'ensemble des exploitants agricoles en Tunisie, seulement 2.5 pour cent des femmes exploitantes possèdent un titre foncier. Un titre foncier désigne la possession d'un terrain tandis qu'un exploitant est la personne responsable de gérer ce terrain, ce qui ne doit pas être confondu.

D'autres études comme «L'enquête budget/temps des ménages ruraux et du travail invisible des femmes rurales» fournissent des données collectées au niveau régional sur les activités agricoles dans les régions du Nord-Ouest de la Tunisie. D'après ces enquêtes le travail agricole, fait en tant qu'aide familiale, occupe les femmes en moyenne durant 1.42 heures par jour et les hommes 2.38 heures par jour. De plus, l'élevage occupe les femmes durant 2.84 heures par jour et les hommes 0.68 heures par jour. Enfin, les femmes consacrent 0,77 heure par jour aux activités artisanales, 0.40 heure par jour à la corvée d'eau et 0.62 heure par jour à la corvée de bois contre respectivement 0.08 heure par jour, 0.15 heure par jour et 0.14 heure par jour pour les hommes. Malheureusement, le temps consacré pour le ménage ou d'autres activités, qui devraient être ajouté à ces heures pour avoir le total journalier, n'a pas été indiqué dans cette étude.

Ces types d'enquêtes permettent de développer notre compréhension des rôles des hommes et des femmes dans le domaine de l'agriculture. Par exemple, pendant que les hommes s'occupent majoritairement des activités agricoles familiales, les femmes font répartir leur temps d'une manière plus étalée entre différentes activités, bien qu'une relativement grande partie du temps à l'élevage.

Finalement, selon la base de données sur les investissements agricoles obtenue de l'Agence de promotion des investissements agricoles en Tunisie, parmi l'ensemble des promoteurs de projets dans le secteur irrigué, seulement 6.6 pour cent sont des femmes (*946 femmes et 13 385 hommes: 14 331 total*).

Comme pour l'Algérie, il n'était pas possible d'avoir des tableaux ou graphiques montrant des données désagrégées selon le genre plus spécifiquement relatives à l'eau pour la Tunisie. Afin d'avoir plus d'informations sur la Tunisie, visiter la page [AQUASTAT Tunisie](#).

4. Réflexions

Dans cette partie, les réflexions nécessaires sur les résultats fournis par les consultantes qui ont mené le travail de recherche vont être faites, puis des commentaires sur les questions d'intégration de l'approche genre dans les programmes et projets concernant l'agriculture et l'eau agricole vont être fournies. Ce travail de réflexion nous permet de mettre en évidence les points à développer pour la collecte des données ventilées par sexe. Ces réflexions sont de mêmes essentielles pour la production des analyses de données désagrégées selon le genre beaucoup plus correctes et parlantes.

D'abord, il y a une nécessité fondamentale qui ressort à la fin de l'étude présente, qui est la systématisation de la collecte des données ventilées par sexe dans le domaine de l'agriculture en général, et plus spécifiquement à propos de la gestion l'eau agricole.

Les analyses socio-économiques exigent bien sûr plusieurs précisions, mais commencer avec la caractérisation des individus par leur âge et leur sexe est un effort initial à faire.

Afin de pouvoir collecter, analyser et comparer ces données d'une manière systématisée et au niveau national, les définitions des concepts sociaux reliées au genre et l'utilisation des indicateurs doivent être similaires dans l'ensemble des institutions qui assumeront ce travail.

Cependant, il ne faut pas négliger le fait que l'inclusion de l'approche genre dans ce type de données ne consiste pas à se concentrer uniquement sur la situation des femmes, ce qui a été le cas pour une grande partie de collecte de données et d'information pendant la «Phase 1». Des données ventilées par sexe doivent consister des données sur les femmes et les hommes, car s'il n'est pas possible de faire des comparaisons entre les deux sexes, les données ne démontrent pas l'ensemble de la situation analysée. Évidemment, se focaliser sur le sexe féminin dans ces études peut finir par créer une illusion sur la situation des femmes, par exemple renforcer la perception que les femmes sont toujours les plus marginalisées, moins éduquées et les plus vulnérables dans la société. Hélas, dans plusieurs cas, les hommes sont autant peu instruits, exclus et vulnérables.

C'est pourquoi, il est essentiel de définir et de détailler les catégories d'hommes et de femmes dans ces études. D'où, les femmes et les hommes ne constituent point des catégories homogènes et générales dans la société. Ainsi, il ne faut pas oublier de préciser l'âge, la situation socio-économique, géographique et/ou d'autres variables adéquates à propos des individus, afin d'obtenir des descriptions justes et de former des catégories d'individus d'une manière plus correcte.

Sinon, les actions et les politiques qui ciblent ces individus selon leurs profils risquent d'être impertinents. En effet, la prise en considération des rôles et des besoins spécifiques des catégories sociales différentes rendent les actions et les politiques plus effectives.

5. Quant à la gestion des ressources naturelles, notamment l'eau agricole, il se trouve une opinion préconçue sur le rôle des hommes et des femmes et de leurs besoins respectifs. Par exemple, nous pouvons assumer que ce sont majoritairement les femmes **qui** consacrent leur temps à la corvée d'eau, mais il y a des endroits où les hommes assument

cette responsabilité pour des raisons culturelles, comme par exemple dans la région du Diarr Hojjej en Tunisie (FAO, 2014).

Toutefois, les rôles et les besoins des deux sexes dans la gestion des ressources naturelles ne sont pas toujours les mêmes. Ces rôles et ces besoins changent par rapport aux contextes géographiques, sociaux, politiques, économiques et culturels différents. C'est pourquoi intégrer des données qualitatives dans la collecte des données ventilées par sexe est crucial, car les données quantitatives seules ne sont pas toujours assez dans la compréhension de telles dynamiques complexes.

Néanmoins, il se trouve aussi des difficultés dans l'interprétation et dans la présentation des données qualitatives en combinaison avec des données quantitatives. Afin de collecter les deux types de données adéquatement, il faut tout d'abord comprendre la signification de telles données et acquérir un savoir minimum sur la manière dont elles doivent être interprétées, combinées et sous quelle forme elles peuvent être présentées.

Comme le concept de genre est fortement intégré dans des notions culturelles, la mise en place des indicateurs quantitatifs et qualitatifs est un travail délicat. Cependant, il est difficile de trouver de sources fiables sur ces questions, ce qui souligne encore une fois l'importance de faire la promotion de la collecte des données ventilées par sexe sur la gestion des ressources en eau en Algérie et en Tunisie.

5. Conclusions et recommandations

En conclusion, ce rapport a été rédigé dans la continuation du projet «Phase 1», intitulé «Le rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau en général et de l'eau agricole en particulier». Le but de cette «Phase 2» a premièrement été d'analyser le cadre politique et législatif en Algérie et en Tunisie concernant les questions de genre liées à l'agriculture, et plus particulièrement à l'eau, ensuite d'identifier les établissements concernées par les études sensibles au genre dans la gestion de l'eau agricole, puis de compiler les sources de données ventilées par sexe dans ces domaines pour pouvoir faire une réflexion sur les limites et les lacunes en matière de disponibilité de ces données.

Ce rapport rappelle ainsi le rôle d'AQUASTAT dans l'initiation et la promotion de la collecte des données ventilées par sexe dans le domaine de l'agriculture, plus particulièrement l'eau agricole. En effet, AQUASTAT montre sa volonté d'élargir et d'enrichir sa base de données, en essayant d'inclure les questions de genre dans son approche à propos de la gestion des ressources en eau. En attendant d'être en mesure d'ajouter quelques indicateurs/variables dans sa Base de Données Principale, AQUASTAT a déjà pris la décision de systématiquement inclure une section «Femmes et irrigation» dans le chapitre «Irrigation et drainage» des nouveaux **profils de pays** afin de donner quelques informations qualitatives sur le rôle des femmes dans la gestion de l'eau agricole.

Désormais, AQUASTAT est en communication avec les professionnels et les institutions qui travaillent sur le «Programme mondial de recensement de l'agriculture 2020», afin de proposer l'intégration et la collecte d'un ensemble d'indicateurs ventilés par sexe, concernant l'irrigation, dans le recensement de l'agriculture en Tunisie (FAO, 2015e). AQUASTAT était impliqué dans la préparation du thème 3 du Chapitre 8 (*qui présente les indicateurs à être collectés au niveau des ménages*) et du chapitre 9 (*qui présente les indicateurs à être collectés au niveau communautaire*) afin d'être sûr que les définitions utilisées relatives à l'irrigation sont conformes à celles d'AQUASTAT.

En effet, il faut rappeler un certain nombre de propositions pour engendrer la collecte des données ventilées par sexe. Ainsi, il est essentiel de systématiser la désagrégation des données selon le sexe au niveau national. Pour ceci, il est important de renforcer la coordination entre les organismes de développement et les services statistiques nationaux afin de valoriser les données disponibles et de favoriser leur production. Enfin, ces efforts pourront contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau et aux ressources économiques des femmes productrices, et au renforcement de la participation des femmes à la prise de décision dans la gestion de l'eau et finalement à l'amélioration des conditions de travail des femmes actives dans le secteur de l'agriculture irriguée.

6. Propositions des indicateurs sensibles au genre, à l'eau et l'agriculture pour AQUASTAT

Les indicateurs ci-dessous ont été proposés précédemment dans le document «Phase 1» pages 114,115 et 116 (<http://www.fao.org/3/a-bc820f.pdf>). Ces propositions ont été faites pour pouvoir identifier des indicateurs variés sur les thèmes suivants: accès aux ressources, amélioration des conditions de travail, amélioration des conditions socio-économiques des femmes, renforcement des compétences, et empowerment.

Néanmoins, ces indicateurs ne servent qu'à développer une méthodologie qui peut permettre par la suite d'approfondir, élargir et identifier d'autres indicateurs appropriés qui pourraient être intégrés dans AQUASTAT. Encore, il serait plus avantageux de commencer par seulement sélectionner et former un ou deux indicateurs adéquats et spécifiques et d'essayer de les calculer, plutôt que d'en sélectionner beaucoup et de finir par se distraire des indicateurs fondamentaux.

Indicateurs principales (à développer à partir de données statistique nationales):

- ◆ Taux de branchement des ménage ruraux à un réseau d'eau courante = Effectifs des ménages ruraux raccordés à un réseau d'eau courante / effectif total des ménages ruraux.
- ◆ Ratio hommes/femmes (H/F) des chefs d'exploitations dans le secteur irrigué
- ◆ Ratio H/F de la main d'œuvre familiale occupée dans le secteur irrigué
- ◆ Ratio H/F de la main d'œuvre salariée permanente occupée dans le secteur irrigué
- ◆ Ratio H/F de la main d'œuvre salariée saisonnière occupée dans le secteur irrigué
- ◆ Ratio H/F des journées de travail consacré à l'agriculture irriguée
- ◆ Ratio H/F des propriétaires de terres en zones irriguées
- ◆ Ratio H/F de la taille moyenne des exploitations gérée en irrigués
- ◆ Niveau d'instruction par sexe et par secteur (rural/urbain)
- ◆ Ratio H/F de la population active occupée dans le secteur irrigué par niveau d'instruction
- ◆ Ratio H/F du corps des vulgarisateurs techniques (en particulier dans le secteur irrigué)
- ◆ Ratio H/F de l'accès aux programmes de formation et de vulgarisation agricole dans le domaine des cultures irriguées (en nombre de journées de formation et de sensibilisation)
- ◆ Indice différentiel de participation aux structures administratives en charge de gestion de l'eau
- ◆ Ratio H/F des adhérents de base des associations d'irrigants
- ◆ Nombre d'associations des usagers de l'eau agricole irriguées

Autres indicateurs proposés:

Indicateurs d'accès à l'eau potable:

- ◆ Taux de branchement des ménage ruraux à un réseau d'eau courante = effectifs des ménages ruraux raccordés à un réseau d'eau courante/effectif total des ménages ruraux (exemple d'indicateurs à développer à partir de données statistique nationales tel que les recensements de la population - RGA)

- ◆ Indicateur d'accès effectif à l'eau potable, indicateurs de la corvée d'eau, indicateur différentiel H/F de prise en charge de l'approvisionnement en eau potables (indicateurs à développer à partir de données d'enquêtes locales)

Indicateurs de contribution économique à l'agriculture irriguée:

- ◆ Ratio H/F des chefs d'exploitations dans le secteur irrigué, ratio H/F de la main d'œuvre familiale occupée dans le secteur irrigué, ratio H/F de la MO salariée permanente et saisonnière occupée dans le secteur irrigué (indicateurs à développer à partir de données statistique nationales tel INS+MINAGR+RGA).
- ◆ Indicateurs différentiels de la rémunération du travail salarié (indicateurs à développer à partir de données d'enquêtes locales pour pallier le manque ou l'inexistence des données)
- ◆ Indicateur différentiel des journées de travail consacré à l'agriculture irriguée (indicateurs à développer à partir de données existantes mais qui doivent être retravaillés et mis à jour afin de refléter l'aspect genre)

Indicateurs de participation aux itinéraires technique liés à l'irrigation:

- ◆ Indicateur différentiels de prise en charge: des travaux liés aux aménagements, des irrigations, de l'installation de matériel d'irrigation, de l'entretien des cultures irriguées – fertigation, de l'entretien des équipements, des décisions stratégiques (investissement, choix des cultures, équipements) – (indicateurs à développer à partir de données d'enquêtes locales)

Indicateurs d'accès aux ressources économiques:

- ◆ Ratio H/F des propriétaires de terres en zones irriguées (nécessite le traitement spécifique des données disponibles)
- ◆ Indicateur H/F de la taille moyenne des exploitations gérée en irrigués (indicateur à développer à partir de données statistique nationales)
- ◆ Ratio H/F des promoteurs de projets dans le secteur irrigué, indicateur différentiel d'accès au crédit pour le développement de l'agriculture irriguée (indicateurs à développer à partir d'informations sur l'accès aux subventions et autres mesure incitatives pour le développement de l'agriculture irriguée compte tenu de la dispersion de l'information).

Indicateurs de compétences:

- ◆ Niveau d'instruction par sexe et par secteur (rural/urbain), indicateur différentiel H/F de la population active occupée dans le secteur irrigué par niveau d'instruction et ceux ayant reçu une formation agricole (indicateur à développer à partir de données statistique nationales).
- ◆ Indicateur différentiels des diplômés de l'enseignement agricole (secondaire, technique et supérieur), nombre de certificats de qualification délivrés, ratio H/F des ingénieurs et techniciens en hydraulique agricole (indicateurs à développer à partir de données existantes mais qui doivent être retravaillés et mis à jour afin de refléter l'aspect genre).
- ◆ Indicateur différentiel de maîtrise des conduites technique de l'agriculture irriguée (indicateur à développer à partir de données d'enquêtes locales).

Indicateurs d'accès à l'information:

- ◆ Equipements des ménages ruraux en moyens audio visuels, sources d'information sur l'agriculture irriguée (implications en matière de maîtrise technique, de risques, etc.), nombre d'émissions (temps consacré) de radio destinées aux femmes et consacrées à l'agriculture irriguée (indicateurs à développer à partir de données d'enquêtes locales)

Encadrement et vulgarisation:

- ◆ Ratio H/F du corps des vulgarisateurs techniques, en particulier dans le secteur irrigué, indicateur différentiel de l'accès aux programmes de formation et de vulgarisation agricole dans le domaine des cultures irriguées (en nombre de journées de formation et de sensibilisation) - (indicateurs à développer à partir de données statistique nationales)

Indicateurs de participation à la gouvernance de l'eau:

- ◆ Ratio H/F des participations aux réunions de sensibilisation liées aux aménagements (informations difficile à recueillir)
- ◆ Indice différentiel de participation aux structures administratives en charge de gestion de l'eau (dispersion de l'information, limité au MINAGRI)
- ◆ Ratio H/F des adhérents de base des associations d'irrigants, ratio H/F des responsables des associations d'irrigants, nombre d'associations d'usagers de l'eau agricole irriguées (sans oublier de définir ce qui constitue une association) - (indicateurs à développer à partir de données statistique nationales ou auprès des ONG et associations locales)

Indicateurs du rapport à la ressource (quantité et de la qualité de l'eau):

- ◆ Perception du rôle joué par les femmes dans la préservation de la ressource, connaissances de la ressource (fonctionnement des systèmes hydrauliques, surexploitation de la ressource), pratiques d'économie d'eau (choix techniques, recyclage, réutilisation), perception et pratiques liés à la qualité de l'eau (utilisation des eaux des oueds), perception des risques, indicateur H/F du degré de sensibilité à la disponibilité/valeur de l'eau (relativement difficile à mesurer – indicateurs à développer à partir de données d'enquêtes locales à travers les pratiques, discours, etc.)

Les méthodes de calculs de certains indicateurs sont en Annexe 2 à la page 125 de la publication «Phase 1» (FAO. 2014).

7. Références

FAO. 2014. *Le rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau en général et de l'eau agricole en particulier*. Préparé par AQUASTAT, le système mondial d'information sur l'eau de la FAO. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

<http://www.fao.org/3/a-bc820f.pdf>.

FAO. 2015a. *Indicateurs sensibles au genre pour l'agriculture et l'eau en Algérie*. Rapport interne préparé par Sonia Bellache, consultante nationale dans le cadre du projet AQUASTAT et genre Phase 2. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

FAO. 2015b. *Indicateurs sensibles au genre pour l'agriculture et l'eau: Analyse des indicateurs et plan d'action pour améliorer les données et statistiques ventilés par sexe en Tunisie*. Rapport interne préparé par Jamila Tarhouni, consultante nationale dans le cadre du projet AQUASTAT et genre Phase 2. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

FAO. 2015c. *AQUASTAT – Profil de pays d'Algérie*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

http://www.fao.org/nr/water/aquastat/countries_regions/DZA/indexfra.stm.

FAO. 2015d. *AQUASTAT – Profil de pays de la Tunisie*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

http://www.fao.org/nr/water/aquastat/countries_regions/TUN/indexfra.stm.

FAO. 2015e. *World Programme for the Census of Agriculture 2020, Volume 1: Programme, concepts and definitions*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

<http://www.fao.org/economic/ess/ess-wca/fr/>.

PNUD. 2015. *Human Development Report 2015: Work for Human Development*. Programme des Nations Unies pour le développement.

<http://hdr.undp.org/fr/content/indice-de-d%C3%A9veloppement-humain-idh>.

SEPS/MSNFCF/PNUD. 2013. *Mise en place d'une base de données sexo-spécifiques, Al-Insaf*. Rapport final. Secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé de la Prospective et des Statistiques / Ministère de la solidarité nationale et de la famille et de la Condition Féminine / Programme des Nations Unies pour le développement.

http://www.dz.undp.org/content/dam/algeria/docs/Autonomisationdesfemmes/UNDP-DZ-RAPPORT_base%20de%20donnee%20sexo-specifiques.pdf.

UE. 2014. *Profil genre de la Tunisie*. Union européenne.

http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia/documents/page_content/profil_genretunisie_2014_longue_fr.pdf.

